

	Qualité	Titre	Nom	Prénom	STRUCTURE	AVIS	Date de la Réponse	Mode de réponse
Collège Privé	TIT	M.	BAJARD	Christian	FDSEA	FAV		Abstention
	TIT	M.	DECOMPOIX	Arnaud	Directeur de la Maison Familiale d'Anzy le Duc	FAV		Abstention
	TIT	M.	DOLLAT	Marc	L'arc Scène nationale	FAV		Abstention
	TIT	M.	FUCHEY	Flavien	Diverti Parc	FAV		Abstention
	TIT	Mme	HOEL	Nathalie	Intermarché Digoin	FAV		Abstention
	TIT	Mme	LAPREE	Laurence	Mission Locale du Charolais Brionnais	FAV		Abstention
	TIT	M.	PERCHE	Michel	ATI Adhésifs	FAV		Abstention
	SUP	Mme	DEMESLAY	Francine	PIMMS	FAV	04/11/17	
	TIT	M.	REVERDY	Patrice	Saint Yan Air Business	FAV		Abstention
	TIT	M.	THILLET	Emmanuel	UCIA de Paray le Monial et élu CCI	FAV		Abstention
Collège Public	TIT	M.	BERTHIER	Pierre	Pays Charolais brionnais	FAV		Abstention
	TIT	Mme	CORNELOUP	Josiane	Assemblée Nationale	FAV		Abstention
	TIT	M.	DUCARRE	Jean-Claude	Pays Charolais brionnais	FAV		Abstention
	TIT	M.	DURIX	Arnaud	Pays Charolais brionnais	FAV		Abstention
	TIT	Mme	GUEUGNEAU	Edith	Pays Charolais brionnais	FAV	17/11/17	
	TIT	M.	LOTTE	Dominique	Pays Charolais brionnais	FAV		Abstention
	TIT	M.	NEVERS	Eric	Pays Charolais brionnais	FAV		Abstention

	OUI	NON
DOUBLE QUORUM	X	

Total Votants	17	
Dont acteurs Privés	10	

OBJET DE LA CONSULTATION

1. Validation des grilles de sélection
2. Validation du règlement d'intervention

**Le double quorum est atteint
Les non réponses étant réputées favorables**

Selon le règlement intérieur du Comité de programmation (paragraphe 6), des consultations écrites du comité peuvent être organisées.

1 Validation des grilles de sélection

Les grilles de sélection telles que présentées ci-après ont été validées à l'unanimité.

2 Validation du règlement d'intervention

Le règlement d'intervention tel que présenté ci-après a été validé à l'unanimité.

Le Président du GAL du Pays Charolais Brionnais

Jean-Marc NESME

GRILLES DE SELECTION DES PROJETS

FICHE ACTION 2 – Valoriser l'offre économique et touristique du territoire dans une approche d'ambassadeur

<p>ACTION 2.1 : Des actions visant à développer une culture d'accueil collective et la constitution de réseaux: journées d'échanges, forums, séminaires</p> <p>ACTION 2.2 : Actions de valorisation locale de l'offre touristique et de loisirs, économique et de services : supports de communication et développement de bases de données</p>	<p>NOTE</p> <p>1/4 mini.</p>	<p>JUSTIFICATIF(S) DEMANDE(S)</p>
<p><u>Prise en compte de la démarche Marketing Territorial du Pays :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Très faible prise en compte – logo seulement 0 - Action qui s'appuie sur les supports communication du Pays, et/ou action qui bâtit son visuel et/ou son message communicant sur l'identité collective du Pays et les références communes qu'il véhicule 1 	<p>/1</p>	<p><u>Justificatif obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Argumentaire du porteur - Avis technique des services du PETR <p><u>Justificatif facultatif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Visuels de communication - Contenu-programme de l'action
<p><u>Démarche collective :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> *Projet mené seul, sans concertation 0 *Projet mené en collaboration (dans sa construction et/ou sa conduite) avec 1 partenaire 1 *Projet mené en collaboration (dans sa construction et/ou sa conduite) avec 2 partenaires 2 	<p>/2</p>	<p><u>Justificatif obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Argumentaire du porteur - Tout(s) document(s) attestant l'implication du partenaire : comptes rendus, convocations, ... – A défaut : une attestation du partenaire sur son implication dans le projet

Portée géographique du projet : * Le projet cible 2 ou 3 communautés de communes 0 * Le projet concerne tout le pays 1	/1	Justificatif obligatoire : - Argumentaire du porteur
---	----	--

**FICHE ACTION 3 – Accompagner un développement harmonieux des villes,
des bourgs et villages, respectant l'identité du Charolais-Brionnais**

ACTION 3.1 : Etudes et ingénierie nécessaires à l'élaboration du dossier de candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des paysages culturels	<u>NOTE</u> 1/3 minimu m	JUSTIFICATIF(S) DEMANDE(S)
<p><u>Démarche collective :</u> *Projet mené seul, sans concertation 0 *Projet mené en collaboration (dans sa construction et/ou sa conduite) avec 1 partenaire 1 *Projet mené en collaboration (dans sa construction et/ou sa conduite) avec 2 partenaires 2</p>	/2	<p><u>Justificatifs obligatoires :</u> - Argumentaire du porteur - Tout(s) document(s) attestant l'implication du partenaire : comptes-rendus, convocations... - A défaut : une attestation du partenaire sur son implication dans le projet</p>
<p><u>Lien avec les autres actions du Pays :</u> Le rendu de l'étude servira à alimenter le contenu (scientifique et/ou médiation) de l'animation du Pays d'Art et d'Histoire, et/ou des actions de sensibilisation liées à la charte architecturale et Paysagère. OUI 1 / NON 0</p>	/1	<p><u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur - Avis technique de l'animateur du pays d'Art et d'Histoire</p>

ACTION 3.2 : Développer des outils de valorisation de la charte architecturale et paysagère	<u>NOTE</u> 1/5 mini.	<u>JUSTIFICATIF(S)</u> <u>DEMANDE(S)</u>
<p><u>Prise en compte de la démarche Marketing Territorial du Pays :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Très faible prise en compte – logo seulement 0 - Action qui s'appuie sur les supports communication du Pays, et/ou action qui bâtit son visuel et/ou son message communicant sur l'identité collective du Pays et les références communes qu'il véhicule 1 	/1	<p><u>Justificatif obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Argumentaire du porteur - Avis technique des services du PETR <p><u>Justificatif facultatif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Visuels de communication - Contenu-programme de l'action
<p><u>Démarche collective :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> *Projet mené seul, sans concertation 0 *Projet mené en collaboration (dans sa construction et/ou sa conduite) avec 1 partenaire 1 *Projet mené en collaboration (dans sa construction et/ou sa conduite) avec 2 partenaires 2 	/2	<p><u>Justificatif obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Argumentaire du porteur - Tout(s) document(s) attestant l'implication du partenaire : comptes rendus, convocations... – A défaut : une attestation du partenaire sur son implication dans le projet
<p><u>Portée du projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * Projet porté à l'échelle de 2 communautés de communes ou plus 1 * Projet porté à l'échelle du Pays 2 	/2	<p><u>Justificatif obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Argumentaire du porteur

ACTION 3.3 : Etudes paysagères et architecturales préalables ou complémentaires à l'élaboration de documents d'urbanisme intercommunaux	<u>NOTE</u> 1/4 mini.	<u>JUSTIFICATIF(S)</u> <u>DEMANDE(S)</u>
<p><u>Démarche collective :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> *Projet mené seul, sans concertation 0 *Projet mené en collaboration (dans sa construction et/ou sa conduite) avec 1 partenaire 1 *Projet mené en collaboration (dans sa construction et/ou sa conduite) avec 2 partenaires 2 	/2	<p><u>Justificatif obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Argumentaire du porteur - Tout(s) document(s) attestant l'implication du partenaire : comptes rendus, convocations,... – A défaut : une attestation du partenaire sur son implication dans le projet
<p><u>Association des habitants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * Habitants ni informés, ni associés 0 * Habitants informés par voie presse 1 * Habitants consultés et/ ou outils de communications adaptés pour la population 2 	/2	<p><u>Justificatifs obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Argumentaire du porteur <p><u>Justificatif facultatif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Revue de presse ou tout document justifiant de l'information ou de la concertation (compte rendus...) - Documents de com. édités

ACTION 3.4 : Diagnostic et suivi des animations des OPAH	NOTE 1/4 mini	JUSTIFICATIF(S) DEMANDE(S)
<p>Structuration du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet est le seul projet « habitat » mené sur le territoire concerné 0 - Le projet vient s'ajouter à d'autres actions ponctuelles menées sur le territoire concerné en matière d'habitat 1 - Le projet vient renforcer une stratégie formalisée ou en cours de formalisation sur le territoire concerné (stratégie locale de l'Habitat, PLUI...) 2 	/2	<p><u>Justificatif obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Argumentaire du porteur - Toute autre pièce justifiant d'une stratégie en termes d'habitat
<p>Prise en compte des usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> * La population n'est ni informée ni concertée 0 * La population est informée 1 * La population est concertée et/ou associée 2 	/2	<p><u>Justificatifs obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Argumentaire du porteur <p><u>Justificatif facultatif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Revue de presse ou tout document justifiant de l'information ou de la concertation (compte rendus...) - Documents de com. édités

ACTION 3.5 : Investissements : Acquisitions et travaux de réhabilitation de bâtiment anciens	1/3 minimum	
Qualité architecturale du projet en phase avec les préconisations de la Charte Architecturale et Paysagère	/1	<p><u>Justificatif obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Argumentaire du porteur - Avis technique des services ADS du PETR
Engagement de la commune ou intercommunalité dans l'élaboration d'une stratégie locale de l'habitat	/1	<p><u>Justificatif obligatoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Argumentaire du porteur - Toute autre pièce justifiant d'une stratégie en termes d'habitat
Les performances énergétiques vont elles au-delà de note BBC rénovation avant pondération ?oui 1 – non 0	/1	<ul style="list-style-type: none"> - Etude thermique

FICHE ACTION 4 – Développer les services à la population et aux personnes

ACTION 4.1 A et B : Création et développement de services petite enfance, enfance et jeunesse, cantines et restaurants scolaires ACTION 4.2. : Développement de services de santé ACTION 4.3. : Création ou agrandissement de petites unités de vie ou d'espaces communs liés aux petites unités de vie ACTION 4.4 : Développement de modes de transports collectifs ou alternatifs	NOTE 2/7 min.	JUSTIFICATIF(S) DEMANDE(S)
<u>Partenariat public-privé :</u> Un partenariat public/privé est-il instauré sur le projet ? oui 1 – non 0	/1	<u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur - Tout document justifiant de ce partenariat (convention, bail, autorisation...)
<u>Démarche collective :</u> *Projet mené seul, sans concertation 0 *Projet mené en collaboration (dans sa construction et/ou sa conduite) avec 1 partenaire 1 *Projet mené en collaboration (dans sa construction et/ou sa conduite) avec 2 partenaires 2	/2	<u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur - Tout(s) document(s) attestant l'implication du partenaire : comptes-rendus, convocations,... – A défaut : une attestation du partenaire sur son implication dans le projet
<u>Impact économique :</u> * Le projet prévoit-il la création potentielle d'emplois ? oui 1 / non 0	/1	<u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur
<u>Besoin identifié :</u> - Analyse de situation existante par le porteur ou ses partenaires oui 1 / non 0	/1	<u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur - Analyse, étude, recensement préalable réalisé (y compris en interne)
<u>Prise en compte de la population :</u> * Le porteur n'a pas associé ou informé la population 0 * Le porteur informe les usagers et/ou leur famille 1 * Le porteur implique les usagers et/ou leur famille dans l'élaboration et/ou la mise en œuvre de l'opération 2	/2	<u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur <u>Justificatif facultatif :</u> - S'il y a, tout document le justifiant (revue de presse, convocation/compte rendu...)

ACTION 4. 5. Création de commerces multiservices dans les communes rurales (hors villes et bourgs de l'armature urbaine du SCoT),	NOTE 1/7 min.	JUSTIFICATIF(S) DEMANDE(S)
<p><u>Logique de redynamisation du bourg :</u> *Le projet reproduit de manière identique un équipement déjà présent sur la commune 0 *Des commerces existent déjà sur la commune, mais le projet apporte des services nouveaux, dans une logique de redynamisation 1 *Le projet apporte une offre inexistante sur la commune 2</p>	/2	<p><u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur <u>Justificatif facultatif :</u> - Tout document éventuel pouvant l'attester</p>
<p><u>Partenariat public-privé :</u> Un partenariat public/privé est-il instauré sur le projet ? oui 1 – non 0</p>	/1	<p><u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur - Tout document justifiant de ce partenariat (convention, bail, autorisation...)</p>
<p><u>Valorisation du territoire :</u> *Le projet prévoit un espace de promotion du territoire dans l'équipement 1 *Le projet prévoit de vendre des produits locaux 1 *Le projet prévoit les deux 2</p>	/2	<p><u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur <u>Justificatif facultatif :</u> - Tout document éventuel pouvant l'attester</p>
<p><u>Impact économique :</u> * Le projet a-t-il potentiellement vocation à créer de l'emploi ? oui 1 – non 0</p>	/1	<p><u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur</p>
<p>Le potentiel créateur / repreneur est-il déjà identifié ? oui 1 – non 0</p>	/1	<p><u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur <u>Justificatif facultatif :</u> - Tout document éventuel pouvant l'attester</p>

ACTION 4. 6. Mise en place d'opérations collectives de modernisation du commerce et de l'artisanat (type OCMACS) au minimum à l'échelle intercommunale, en lien avec la stratégie commerciale définie dans le SCoT	1/4 minimum	JUSTIFICATIF(S) DEMANDE(S)
<p><u>Partenariat public-privé :</u> Un partenariat public/privé est-il instauré sur le projet ? oui 1 – non 0</p>	/1	<p><u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur - Tout document justifiant de ce partenariat (convention, bail, autorisation...)</p>
<p><u>Transversalité :</u> Le projet prend-il en compte les problématiques touristiques ?</p>	/1	<p><u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur</p>
<p><u>Prise en compte de la population :</u> * Le porteur n'a pas associé ou informé la population 0 * Le porteur informe les usagers et/ou leur famille 1 * Le porteur implique les usagers dans l'élaboration et/ou la mise en œuvre de l'opération 2</p>	/1	<p><u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur <u>Justificatif facultatif :</u> - S'il y a, tout document le justifiant (revue de presse, convocation/compte rendu...)</p>
<p><u>Impact économique :</u> Le projet a-t-il potentiellement vocation à créer de l'emploi ? oui 1 – non 0</p>	/1	<p><u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur</p>

FICHE ACTION 5 – Intégrer les équipements sportifs et culturels à la politique d’attractivité et d’accueil du territoire

<p>ACTION 5.1 : Création, agrandissement ou modernisation (études préalables, travaux) d’équipements culturels</p> <p>ACTION 5.2 : Création, agrandissement ou modernisation (études préalables, travaux) d’équipements sportifs</p>	<p style="text-align: center;"><u>NOTATION</u></p> <p style="text-align: center;">1/3 minimum</p>	<p style="text-align: center;"><u>JUSTIFICATIF(S)</u> <u>DEMANDE(S)</u></p>
<p><u>Besoin identifié :</u> - Analyse de la situation existante par le porteur ou ses partenaires oui : 1 / non : 0</p>	/1	<p><u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur - Analyse, étude, recensement préalable réalisé (y compris en interne)</p>
<p><u>Démarche collective :</u> * Projet mené seul, sans concertation 0 * Projet mené en concertation ou co-construit avec 1 structure sportive ou culturelle, publique ou privée (dans sa construction et/ou sa conduite) 1 * Projet mené en concertation ou co-construit avec au moins 2 structures sportives ou culturelles, publique ou privée (dans sa construction et/ou sa conduite) 2</p>	/2	<p><u>Justificatifs obligatoires :</u> - Argumentaire du porteur</p> <p>- Tout(s) document(s) attestant l’implication du partenaire : comptes-rendus, convocations, ... – A défaut : une attestation du partenaire précisant qu’il a été associé au projet</p>

FICHE ACTION 6 – Développer les manifestations culturelles qui contribuent au rayonnement du territoire

Toutes les actions de la fiche	<u>NOTATION</u> 1/6 mini	<u>JUSTIFICATIF</u>
<p><u>Rayonnement du projet :</u> *Projet se réalise à l'échelle d'une commune 0 *Projet se réalise à l'échelle d'un EPCI 1 *Projet se réalise sur au moins 2 EPCI 2</p>	/2	<p><u>Justificatifs obligatoires :</u> - Argumentaire du porteur <u>Justificatif facultatif :</u> - Le programme prévisionnel</p>
<p><u>Approche artistique :</u> *Projet n'associant que des amateurs 0 *Travail avec au moins 1 compagnie ou artiste professionnel 1</p>	/1	<p><u>Justificatifs obligatoires :</u> - Argumentaire du porteur - devis de la compagnie ou de l'artiste</p>
<p><u>Démarche collective :</u> *Projet mené seul, sans concertation 0 *Projet mené en collaboration (dans sa construction et/ou sa conduite) avec 1 partenaire 1 *Projet mené en collaboration (dans sa construction et/ou sa conduite) avec 2 partenaires ou plus 2.</p>	/2	<p><u>Justificatifs obligatoires :</u> - Argumentaire du porteur - Tout(s) document(s) attestant l'implication du partenaire : comptes-rendus, convocations, ... – A défaut : une attestation du partenaire sur son implication dans le projet</p>
<p><u>Ancrage territorial :</u> Le projet s'inscrit dans le programme annuel du CLEA (Contrat Local d'Education Artistique) du PETR? Oui 1 /non 0</p>	/1	<p><u>Justificatifs obligatoires :</u> - Argumentaire du porteur - Le plan d'action annuel du CLEA du PETR</p>

FICHE ACTION 7 – Développer le tourisme local et les loisirs liés au patrimoine naturel et culturel du Pays

ACTION 7.1 : Création du Centre d'Interprétation de l'Architecture, du Patrimoine et des Paysages du Pays d'Art et d'Histoire et de ses antennes	<u>NOTATION</u> 1/4 mini	JUSTIFICATIF
Mise en valeur des marqueurs identitaires du territoire, historiques, architecturaux et paysagers oui : 1 / non : 0	/1	<u>Justificatifs obligatoires :</u> - Argumentaire du porteur - Avis technique de l'animateur du Pays d'Art et d'Histoire
<u>Démarche collective :</u> *Projet mené seul, sans concertation 0 *Projet mené en collaboration (dans sa construction et/ou sa conduite) avec 1 partenaire 1 *Projet mené en collaboration (dans sa construction et/ou sa conduite) avec 2 partenaires ou plus 2.	/2	<u>Justificatifs obligatoires :</u> - Argumentaire du porteur - Tout(s) document(s) attestant l'implication du partenaire : comptes rendus, convocations, ... - A défaut : une attestation du partenaire sur son implication dans le projet
Le projet prévoit il un programme d'action dédié au jeune public (- de 15 ans) oui : 1 / non : 0	/1	<u>Justificatifs :</u> - Argumentaire du porteur - Programme d'action et/ou document de com. dédié

ACTION 7.2 : Services et équipements touristiques qui viennent renforcer le territoire dans une logique de destination, en complément des itinéraires régionaux	<u>NOTATION</u> 1/4 minimum	<u>JUSTIFICATIF</u>
<u>Rayonnement du projet :</u> *Projet se réalise à l'échelle d'une commune 0 *Projet se réalise à l'échelle d'un EPCI 1 *Projet se réalise sur au moins 2 EPCI 2	/2	<u>Justificatifs obligatoires :</u> - Argumentaire du porteur <u>- Justificatif facultatif :</u> - Tout document justifiant l'implantation
<u>Labellisation :</u> L'action s'inscrit elle dans un réseau national, régional ou départemental (hors label « Balades Vertes ») ? oui : 1 / non : 0	/1	<u>Justificatifs obligatoires :</u> - Argumentaire du porteur <u>- Justificatif facultatif :</u> - Tout document justifiant d'un dépôt, ou attestation de l'organisme affilié
<u>Public spécifique :</u> Le projet prend il en compte un public enfant et/ou famille ?	/1	<u>Justificatifs obligatoires :</u> - Argumentaire du porteur

ACTION 7.3 : Développement d'hébergements touristiques	1/4 minimum	<u>JUSTIFICATIF</u>
<u>Qualité paysagère du projet :</u> Qualité architecturale et environnementale du projet en phase avec les préconisations de la Charte Architecturale et Paysagère	/1	<u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur - Avis technique du service ADS du PETR
<u>Besoin identifié :</u> - Analyse de la situation existante par le porteur ou ses partenaires oui : 1 / non : 0	/1	<u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur - Analyse, étude, recensement préalable réalisé (y compris en interne)
<u>Itinérance :</u> * Le projet ne fait ni la promotion du territoire, ni incite à se déplacer sur le territoire 0 * Le projet intègre une promotion du territoire (ex. coin documentation, panneau de présentation, dégustation de produits locaux...) 1 * Le projet propose une prestation incitant à l'itinérance (ex. prêt de vélos, canoës...) 2	/2	<u>Justificatifs obligatoires :</u> - Argumentaire du porteur <u>- Justificatif facultatif :</u> - Tout document complémentaire pouvant le justifier

FICHE ACTION 8 – Développer les emplois à partir des ressources patrimoniales et les filières locales

ACTION 8.1. Réalisation d'études de structuration de filières locales ou études de potentiels d'activités par pôles ACTION 8.2. Réalisation d'études d'opportunités, investissements, aide au démarrage (durée maximum de 3 ans) pour créer des pépinières d'entreprises (hors secteur agricole), des hôtels d'entreprise et des espaces de coworking en phase avec la politique d'accueil.	<u>NOTATION</u> 1/4 mini.	<u>JUSTIFICATIF</u>
<p>Démarche collective : *Projet mené seul, sans concertation 0 *Projet mené en collaboration (dans sa construction et/ou sa conduite) avec 1 partenaire 1 *Projet mené en collaboration (dans sa construction et/ou sa conduite) avec 2 partenaires 2</p>	/2	<p><u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur - Tout(s) document(s) attestant l'implication du partenaire : comptes-rendus, convocations, – A défaut : une attestation du partenaire sur son implication dans le projet</p>
<p>Rayonnement de l'étude : * Mené à l'échelle d'une commune 0 * Mené à l'échelle d'un EPCI 1 * Mené à l'échelle d'un Pays 2</p>	/2	<p><u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur <u>Justificatif facultatif :</u> - Tout document complémentaire pouvant le justifier</p>
Action 8.3. Soutien aux initiatives collectives qui favorisent le développement des entreprises	<u>NOTATION</u> 1/2 mini.	<u>JUSTIFICATIF</u>
<p>Démarche collective : * Plusieurs acteurs économiques issus de la même filière/réseau/label/groupement impliqués dans le projet 0 * Plusieurs acteurs économiques issus de 2 filières/réseaux/labels/groupements minimum impliqués dans le projet 1</p>	/1	<p><u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur - Tout(s) document(s) attestant l'implication du partenaire : comptes-rendus, convocations, – A défaut : une attestation du partenaire sur son implication dans le projet</p>
<p>Prise en compte de la démarche Marketing Territorial du Pays : - Très faible prise en compte – logo seulement 0 - Action qui s'appuie sur les supports communication du Pays, et/ou action qui bâtit son visuel et/ou son message communicant sur l'identité collective du Pays et les références communes qu'il véhicule 1</p>	/1	<p><u>Justificatif obligatoire :</u> - Argumentaire du porteur - Avis technique du GAL <u>Justificatif facultatif :</u> - Visuels de communication - Contenu-programme de l'action</p>

Action 8.4. Equipements et aménagements pour les démarches collectives de filières courtes ou de promotion des produits et filières locales	<u>NOTATION</u> 1/3 mini.	<u>JUSTIFICATIF</u>
Démarche collective : * Aucun acteur économique n'est associé à l'élaboration du projet 0 * Un ou plusieurs acteurs économiques sont associés à l'élaboration du projet 1	/1	Justificatif obligatoire : - Argumentaire du porteur - Tout(s) document(s) attestant l'implication du ou des partenaires : comptes-rendus, convocations, ... - A défaut : une attestation du partenaire sur son implication dans le projet
Prise en compte de la population : * Le porteur n'a pas associé ou informé la population 0 * Le porteur informe les usagers 1 * Le porteur implique les usagers dans l'élaboration et/ou la mise en œuvre de l'opération 2	/2	Justificatif obligatoire : - Argumentaire du porteur Justificatif facultatif : - S'il y a, tout document le justifiant (revue de presse, convocation/compte rendu...)